



HAL
open science

**“ Le tyran asservit ses sujets les uns par les autres ” :
une analyse de la domination**

Béatrice Hibou

► **To cite this version:**

Béatrice Hibou. “ Le tyran asservit ses sujets les uns par les autres ” : une analyse de la domination. *Teoria Politica*, 2023, 12/2022, pp.299-320. hal-04228742

HAL Id: hal-04228742

<https://sciencespo.hal.science/hal-04228742>

Submitted on 4 Oct 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

« Le tyran asservit ses sujets les uns par les autres » : une analyse de la domination

Béatrice Hibou

Centre de recherches internationales (CERI), Sciences Po/CNRS

Teoria politica, 12 | 2022, pp. 299-320.

<https://journals.openedition.org/tp/2580>

J'ai découvert Etienne de la Boétie par la Tunisie autoritaire au tournant des années 1990. C'est avant tout sa conception relationnelle du pouvoir qui m'a alors intéressée et qui, de concert avec des auteurs plus récents (Max Weber surtout), voire beaucoup plus récents (Michel Foucault, Peter Brown), m'a aidée à critiquer les visions centrées sur le dictateur, omniprésentes dans les analyses des régimes autoritaires¹. Dans le monde arabe, le concept de *Zaïm* (ou chef) sous-entend une conception du pouvoir comprise dans le sens d'une relation de maître à disciple, d'une servilité imposée (à travers la peur, la répression, le chantage) par le Prince au peuple, ou dans celui du « besoin de chef ».

Pourtant, j'ai été rapidement frappée par le fait que la répression en tant que telle, en dépit d'une police omniprésente, était rare et ne concernait qu'un tout petit nombre de personnes. J'ai donc été poussée à centrer mon regard non sur le seul Prince (Ben Ali en l'occurrence) et ses actions, mais sur la vie quotidienne des treize millions de personnes vivant sur un territoire, et il m'est apparu que les mécanismes d'exercice du pouvoir et les bases socio-économiques sur lesquelles il repose étaient extrêmement divers et ne pouvaient s'arrêter à la seule volonté du Souverain. Le *Discours de la servitude volontaire* permet précisément de repenser de façon plus complexe et ambivalente l'exercice de la domination et les pratiques de ce que l'on appelle l'obéissance en mettant en évidence un élément fondamental : le ressort de la servitude ne réside pas dans la peur primordiale ; le pouvoir ne s'impose pas d'en haut mais trouve sa puissance par son insertion, indolore et souvent insidieuse – « venimeuse² » dit La Boétie – dans les rouages de la vie quotidienne et dans le jeu sur les dépendances mutuelles.

Etienne de La Boétie m'a ensuite accompagnée dans mon travail sur le néolibéralisme que j'ai problématisé à travers le processus de bureaucratisation³. La « bureaucratisation néolibérale » est souvent vue comme l'expression d'un projet. Dans une conception de la domination par le haut, les discours critiques sur la bureaucratisation de la vie quotidienne comme du monde du travail rendent généralement responsables, soit l'État et son appareil administratif qui demanderaient toujours plus de « documents » à remplir, de règles à respecter ou de procédures à suivre dans un objectif de contrôle toujours plus serré de la population, soit le « grand capital », à commencer par la finance, les grands cabinets juridiques et les multinationales, et leurs exigences de rentabilité dans un monde concurrentiel qui imposeraient l'extension et la diffusion de normes et de certifications, de

¹ Hibou 2006 ; Hibou 2011.

² La Boétie 2015, 71. Dans une transcription antérieure, celle de Charles Teste reprise dans le volume édité par Miguel Abensour et Marcel Gauchet, c'est l'expression « douceurs empoisonnées » (La Boétie 1976, 205) qui a été retenue.

³ Hibou 2012 ; Hibou dir. 2013.

ratios, d'indicateurs et de *benchmarks*, de techniques de traçabilité, l'usage gestionnaire du temps, des compréhensions très spécifiques de l'excellence, de la qualité, de la performance ou de l'efficacité. Même si, dans le cas du *New Public Management*, il va de soi que le projet politique existe, directement issu d'une idéologie politique de l'État minimum, encadrant plus qu'intervenant et surtout de la supériorité de l'entreprise, l'on ne peut s'arrêter à une telle interprétation qui fait fi de « l'hétéronomie causale » (Weber) de toute action sociale et qui, de ce fait, produit des effets nécessairement inattendus et paradoxaux. Ce que la lecture du *Discours de la servitude volontaire* nous pousse à voir, c'est que les acteurs de cette bureaucratisation sont autrement plus nombreux et difficiles à définir, au point que, d'une certaine manière, nous sommes tous des bureaucrates néolibéraux, à des degrés certes divers.

Ce travail sur des situations contemporaines à partir d'Etienne de la Boétie m'a fait lire différemment le *Discours de la servitude volontaire* et inversement, il m'a conduit à être attentive à différents aspects de cette participation à la domination. C'est ce que je voudrais montrer à partir de ces deux terrains bien différents.

L'économie d'endettement dans la Tunisie des années 1990-2000 : de « venimeuses douceurs » au cœur de l'exercice quotidien de la domination

Le terrain tunisien m'a fait comprendre que les pratiques de répression sont indissociables d'autres pratiques, notamment de celles destinées à inclure la population, à satisfaire au mieux ses besoins, à garantir sa sécurité. Les mécanismes de contrôle de l'ensemble de la population s'ancrent dans les relations de pouvoir les plus banales : la surveillance et la normalisation passent avant tout par des activités et des comportements économiques et sociaux qui s'inscrivent eux-mêmes dans des relations et des rapports de force internes à la société, au sein de luttes disséminées dans cette dernière. Mais ces pratiques peuvent tout aussi bien servir à la domination, voire à la répression que permettre au « miracle économique » de se réaliser, à la « classe moyenne » de consommer, aux élites de prospérer, aux classes populaires de survivre. Elles participent du paternalisme et du contrôle social, et permettent simultanément contrôle et ascension sociale, surveillance et création de richesse, punition ou gratification et sécurité économique et sociale.

Pour comprendre cet enchevêtrement et ces complications, Etienne de la Boétie est d'une modernité étonnante. Il suggère que les analyses en termes de Père, de *Zaïm* et d'individu unique trahissent une perception des pratiques politiques qui sous-estime l'action des groupes et des individus tout en surestimant le pouvoir du Prince. À tout centrer sur le chef et la personnalisation du pouvoir, on évite de parler des modalités par lesquelles la domination prend corps dans la société. Or, en disant que « le tyran asservit ses sujets les uns par les autres⁴ », Etienne de la Boétie nous rappelle que ces innombrables modalités ne se comprennent que par le jeu de médiations qui font la trame de la société. Les « intermédiaires » du pouvoir – notables et élites appartenant au parti unique ou aux organisations officielles, mais tout aussi bien supérieur au sein d'une relation hiérarchique de travail ou simples acteurs de l'ensemble des chaînes d'interdépendance qui forment la société – tous ces intermédiaires ont leurs jeux propres, fonction de leurs intérêts, de leurs représentations et de leur compréhension des choses et des événements en cours et passés,

⁴ La Boétie 2015, 81.

interprètent chacun à leur façon les directives et les mesures, intègrent différemment les contraintes de la peur et de la violence plus ou moins cachée, réagissent aux actions du souverain d'une manière imprévisible. L'assujettissement se réalise non pas parce que « le chef a dit » mais parce que l'exercice du pouvoir transite par des médiateurs et qu'il joue sur des relations de dépendance.

L'endettement, une question de fiction et de croyance

La meilleure entrée pour comprendre la puissance de ces relations de dépendance est incontestablement l'économie d'endettement qui caractérisait la Tunisie des années 1970-2010. Sans entrer dans le détail de cette économie, on peut résumer la situation en ces termes : comment l'économie d'endettement, qui repose sur d'importantes créances douteuses (non remboursées et souvent non remboursables), peut-elle se perpétuer des années durant ? Mon hypothèse est que l'on ne peut expliquer cette situation qu'en comprenant que le système bancaire reposait sur une fiction. En effet, un système bancaire, c'est avant tout un système de croyance ; et comme tout système de croyance, il tient parce que tout le monde y croit⁵. En Tunisie, tout le monde croit à la solidité et plus encore à la permanence et à la stabilité du système. Tous les intéressés (banques, Banque centrale, sociétés financières, entreprises, autorités publiques, autorités politiques, entités internationales en contact avec la Tunisie) connaissent les fragilités du système bancaire, ses faiblesses, ses insuffisances, ses points névralgiques, ses sources potentielles de risque systémique. Mais tous savent aussi que l'État et les bailleurs de fonds interviendront toujours pour remédier à ces carences. Surtout, ils ont conscience que ce n'est pas la réalité économique et financière qui compte en la matière, mais une réalité comptable, une réalité imaginée. On se trouve pour ainsi dire dans un monde fictif. Les difficultés – par exemple l'importance des impayés ou l'ampleur des créances douteuses – au pire ne sont pas enregistrées, au mieux sont largement minimisées comme le révèle l'insuffisance des provisions. Les failles ne sont pas admises et, par exemple, la surévaluation systématique des garanties et des hypothèques ou le non-recouvrement des créances douteuses par le système juridique ne sont jamais pris en compte. Pour continuer à exister, la réalité ainsi construite, la réalité des « faux concrets⁶ », dépend du respect des règles de ce monde fictif.

En se portant, *urbi et orbi*, prêteur – et donc garant – en dernier ressort, l'État joue un rôle déterminant dans la construction de cette fiction, notamment à travers la Banque centrale de Tunisie. Ceci est un processus très classique comme l'illustre le cas du Crédit Lyonnais en France⁷. Dans le cas de la Tunisie cependant, cet engagement va plus loin. On doit peut-être faire l'hypothèse que l'intervention étatique y change de nature. La fiction bancaire intègre entièrement ce rôle de garant en dernier ressort : la banque centrale ou l'État interviennent par principe, quelles que soient la banque, sa taille, son importance économique, sa signification politique. Cet interventionnisme est surtout systémique, inhérent au fonctionnement de ce monde fictif. La Banque centrale continue par exemple à intervenir en

⁵ Sur la croyance en économie, voir Lordon 1999 et 2000 ainsi que Giraud 2001 (qui centre le système de croyance sur l'idée qu'il est possible de transférer de la richesse dans le temps de façon sûre) et Rey 2005 (pour qui la croyance repose sur le fait que le crédit parie continuellement « sur ce qu'il y a de plus indéterminé et de plus incertain, à savoir l'avenir » p. 89).

⁶ Marcuse 1968, 131 : le « faux concret » est « un concret isolé des conditions qui constituent sa réalité »

⁷ De Blic 2000.

cas de problèmes de liquidité pour éviter de trop grandes difficultés à une banque, voire sa mise en faillite. Ce monde fictif fonctionne au protectionnisme et simultanément à la déresponsabilisation. Les bailleurs de fonds y participent en construisant l'économie tunisienne comme un « modèle », « le bon élève » d'autant plus facile à soutenir que l'économie tunisienne est très restreinte et qu'elle ne représente rien en termes macro-économiques⁸.

Le langage apparaît crucial ici, avec « sa capacité indéfinie à faire-croire et à laisser entendre, son aptitude à miser sur la “confiance” et à laisser entendre que cette confiance est forcément là ; sa capacité également à faire admettre que ce qui est dit est effectif⁹ ». On ne peut violer le langage, ni enfreindre les règles de la fiction, sous peine d'être éjecté du système. Tout le monde croit et fait « comme si » : comme s'il n'existait pas de risques systémiques, comme si l'ampleur des créances douteuses ne posait pas de graves problèmes, comme si les ratios prudentiels étaient respectés, comme si l'assainissement et la restructuration avaient eu lieu, comme si le système juridique fonctionnait...

Cette importance de la fiction est soulignée en des termes proches par Etienne de La Boétie dans son analyse de la domination au quotidien, par exemple lorsqu'il rappelle la centralité d'un semblant « d'enchantement collectif » et « du miracle reconnu »¹⁰ ou lorsqu'il précise que ces milles et millions ne se soumettent pas par la contrainte mais « semble-t-il, parce qu'ils sont enchantés et charmés par le seul nom d'un¹¹ », ou lorsqu'il mentionne l'importance des « mensonges » et de la « croyance aux mensonges » : à propos des bienfaits apportés par les tyrans romains, il rappelait que les banquets, les festins publics et autres jeux offerts au peuple n'étaient qu'une infime partie de leurs propres biens et que « c'était pitié d'entendre crier 'vive le Roi' ». Il concluait : « C'est toujours ainsi que le peuple sot forge lui-même les mensonges pour ensuite les croire¹² ». La Boétie soulignait de la sorte que l'énigme de la servitude ne peut être résolue qu'en prenant en compte les pratiques des « gens d'en bas » en se détachant des explications en termes de passivité et d'indifférence mais au contraire en s'interrogeant de façon permanente sur la production continue de la servitude par la société dans son ensemble¹³. Le « miracle » ou la fiction ne fonctionnent en effet que par leur reconnaissance par tous, par leur signification sociale, ce que rappelait Weber à propos du charisme : ce sont moins les conditions d'apparition de celui-ci (i.e. de cet élément « extraquotidien ») qui importent que les modalités de son « inscription dans la réalité quotidienne » (ou quotidianisation)¹⁴. Par ailleurs, le charisme ne fonctionne que parce que les gens « croient » à la réalité de la grâce, incarnée dans le prophète ou le héros, ou plutôt, nous dit Weber, parce qu'ils en observent continûment les « preuves », les effets matériels, sur eux-mêmes et sur le monde environnant.

⁸ Hibou 1999 a et b.

⁹ Rey 2005, 100. Dans ses travaux, Jean-Michel Rey met lui aussi l'accent sur la fiction, ce qu'il appelle, en reprenant le langage littéraire du 18^{ème} siècle, le « fiduciaire ».

¹⁰ Ce point a été mis en évidence par Sandro Landi, par exemple dans Landi 2021 : il y lit *La servitude volontaire* au prisme de la figure de l'enchanteur.

¹¹ La Boétie 2015, 33. Voir les commentaires de Lefort 1976.

¹² La Boétie 2015, 73.

¹³ Ce que Abensour et Gauchet (1976, XVIII) nomment « la société comme servitude »

¹⁴ Weber 2013a. Pour une explicitation de la quotidianisation du charisme, voir Grossein 1996. Pour une synthèse des usages (et mésusages) de la notion, voir Kroll 2022.

On est donc en présence d'un enchevêtrement d'intérêts qui donne la mesure de la solidité du système bancaire en dépit d'un énorme endettement. Ce monde est fait d'un ensemble de relations mutuelles et d'arrangements communs qui paraît convenir à tout le monde : aux banques, aux diverses entités étatiques, aux entrepreneurs, aux consommateurs, aux marchés internationaux, aux bailleurs de fonds. Une interdépendance sans cesse renouvelée. Même si elles le paient cher, les entreprises se financent essentiellement par crédit sachant que les institutions bancaires ont peu d'exigences. Les banques sont poussées à accepter sans limite les crédits aux entreprises, anticipant une intervention de la banque centrale en cas de difficultés et connaissant les avantages du fonctionnement actuel. La banque centrale intervient en permanence parce que le coût budgétaire de ces opérations est faible, parce que les contribuables et les consommateurs l'acceptent implicitement, parce que la mobilisation des acteurs étrangers est facile. Les banques subissent certes sa présence permanente et parfois le poids des injonctions de la banque centrale. Mais outre qu'elles sont structurellement endettées auprès d'elle, elles bénéficient aussi de son laxisme dans l'interprétation de leurs bilans et, au niveau international, de la bonne image et du rating honorable du pays. Malgré les imprécations gouvernementales en faveur de la bourse, l'hégémonie du crédit bancaire et sa facilité d'accès sont implicitement favorisés par l'État qui bénéficie ainsi d'un marché favorable pour ses bons du Trésor et pompe à peu de frais une bonne part de l'épargne privée, ce qui lui permet de masquer la réalité du déficit public dont l'origine réside aussi dans l'endettement d'entités para publiques auprès du système bancaire. La chaîne des dépendances est tellement étirée que plus personne n'apparaît responsables. C'est ce qui explique aussi que tout le monde s'en accommode.

Politique du crédit : rapports de force et exercice de la domination

La profonde implication sociale du système financier permet de comprendre comment le système financier est investi par les rapports de force, comment les relations de pouvoir qui structurent le système politico-financier permettent un processus de contrôle et de domination mutuels. La dimension répressive est généralement soulignée par les analyses d'économie politique classique¹⁵ : le système financier serait mobilisé pour affermir l'autorité politique, pour contrer un opposant potentiel ou tout simplement pour réduire l'impact d'un regard potentiellement dissident. Et de fait, l'histoire récente de la Tunisie est faite de récits édifiants sur tel banquier obligé de démissionner après avoir donné un entretien critique au quotidien français *Le Monde*¹⁶, et de tel autre dépossédé de sa banque pour avoir remis en cause la fiction¹⁷. Ces « affaires » ne sont pas importantes en tant que telles, elles constituent essentiellement des fables et participent de cette « stratégie du pourtour » qui a pour ambition de « faire peur, faire des exemples, intimider¹⁸ » : le banquier qui rêve de politique, l'affairiste qui se découvre vertueux, le financier qui veut s'émanciper des règles

¹⁵ C'est notamment le cas de Clement Henry Moore qui analyse cette relation dans le contexte de la libéralisation financière, en tentant de faire un parallèle entre répression financière et répression politique : Henry Moore 1991 et 1996.

¹⁶ Il s'agit de Mansour Moalla, ancien ministre des Finances de Bourguiba, qui avait créé la BIAT (Banque internationale arabe de Tunisie) en 1976 et qui avait donné le 11 mai 1993 une interview au *Monde* dans lequel il avait émis des réserves sur la politique de réformes menée par le gouvernement.

¹⁷ Il s'agit d'Abdelmajid Bouden, avocat franco-tunisien, principal actionnaire de la BFT (Banque franco-tunisienne), qui de facto a été exclu du monde clos de la banque tunisienne pour n'avoir pas accepté les pratiques en cours.

¹⁸ Foucault 1994, 796.

consensuelles. Ces gestes symboliques font partie d'un discours politique très élaboré et en ce sens se révèlent performatifs : ils conditionnent les comportements et tentent de modeler la façon de penser les relations de pouvoir et d'imposer le modèle d'un État omnipotent et éclairé, qu'il faut tout à la fois craindre et aimer. Ce sont les représentations et les compréhensions collectives qui *in fine* importent dans le monde fictif de la finance tunisienne. Même si une intervention a de réels fondements économiques, les acteurs impliqués « ne la pensent pas isolément des autres aspects de la vie sociale¹⁹ ». Le message apparaît alors de façon lumineuse, il fournit l'image claire d'un État omnipotent, d'un pouvoir central – Carthage, le Palais, le Président en personne – maître des évolutions, pouvant seul édicter des normes et définir les limites à ne pas dépasser.

Mais ces interprétations réduisent le politique aux jeux politiques et les relations de pouvoir à une instrumentalisation venue d'en haut. Les élites politiques dirigeantes, à commencer par le Chef de l'État – qu'il se nomme Bourguiba ou Ben Ali – et ses affidés ont certainement utilisé les rouages financiers pour asseoir leur domination, éliminer tout concurrent et éviter à une hypothétique opposition d'être financée. Mais ces actions disciplinaires ou répressives spectaculaires, brutales et, pourrait-on dire, grossières sont finalement extrêmement rares et ne concernent qu'un nombre très restreint d'acteurs, faisant eux-mêmes partie d'autres segments de cette élite. Ce sont ces « complices » dont parle la Boétie dont il souligne plus la « bêtise » que la faiblesse²⁰.

Deux caractéristiques du système bancaire doivent être rappelées pour bien comprendre sa centralité dans l'économie politique de la domination.

D'une part, contrairement à ce que laisse supposer l'interprétation fonctionnaliste, les autorités tunisiennes ne peuvent généralement aller trop loin dans l'affrontement avec d'hypothétiques banquiers indociles, sous peine de remettre en cause l'équilibre de la société tout entière. Les confrontations se passent toujours dans un univers feutré, dont chacun connaît les us et manières. Le pouvoir central n'exerce pas de pouvoir dominateur absolu sur les financiers, tout comme ces derniers ne lui imposent pas autoritairement leurs conditions. Il y a en revanche « échanges de services réciproques lesquels finissent par établir des liens amicaux, lorsque ceux-ci n'existent pas à l'origine²¹ », qui véhicule un processus « d'assimilation réciproque des élites²² ». Lors des entretiens qu'ils m'ont successivement accordés, les banquiers me l'ont souvent répété : « nous devons être "bien" avec le Pouvoir car tous les jours nous sommes en contact avec lui, pour avoir des agréments, des autorisations, ouvrir des agences, mettre en place de nouveaux produits, développer des relations avec l'étranger » et tout simplement pour « développer nos activités ». Plus que des relations, il faut « avoir beaucoup de doigté » avec le Pouvoir, et ce doigté, « c'est une question de culture ». Il est nécessaire de « tisser de nombreuses alliances, de faire de la pédagogie, des consultations, de ne pas frustrer les gens au pouvoir, de savoir gérer les dossiers difficiles, de bien choisir les hommes, de composer avec... ». « Il faut tenir compte de tout cela pour garantir la stabilité de la gestion »²³. De sorte que les banquiers ne sont pas pris

¹⁹ Grenier 1996, 89.

²⁰ La Boétie 2015, 35 et suiv. Dans sa présentation, Alain Mahé (2015) met en exergue cette figure du « complice » porté non par l'amour ou l'amitié mais par la crainte et les intérêts.

²¹ Dessert 1984, 319.

²² Bayart 1989.

²³ Toutes ces citations sont extraites d'entretiens menés à Tunis entre janvier 1999 et décembre 2002.

de panique lorsque de tels événements arrivent et que, *in fine*, les arrangements s'obtiennent assez facilement.

D'autre part et surtout, les relations de dépendance à travers l'économie d'endettement se diffusent dans toute la société, au-delà de ces acteurs bancaires. La « bourgeoisie à crédit » est incontestablement la grande bénéficiaire de cette économie d'endettement dans la mesure où le capital social se confond avec la capacité d'emprunt et où les relations personnelles prédominent. « Plus on emprunte, plus on a de crédit²⁴ » pourrait être sa devise. La transformation du prestige en avoirs liquides ou, inversement, la transformation d'avoirs en prestige crée de la dépendance et alimente un réseau de relations entre débiteurs et créanciers²⁵. Le crédit joue comme un contrôle social puisque l'endettement crée une relation de dépendance. La dette, surtout non remboursée, est le fondement d'un ordre social fait de redistribution et de construction de fictions acceptées. Mais le crédit joue aussi comme un signe de puissance : l'entrée dans l'économie politique de l'endettement massif n'est rendu possible que par l'existence préalable d'un certain capital social, fait de relations familiales, amicales, régionales, de relations administratives et professionnelles, de relations au sein du parti...

Ce n'est que dans ce contexte que le pouvoir central peut s'insérer dans l'écheveau des relations et des rapports de force pour exercer contrôle, discipline ou normalisation : le crédit se mue alors en institution centrale des rapports de domination individuelle. Les poursuites et condamnations pour crédits impayés, pour malversation, pour fraude, pour évasion fiscale se font selon la personnalité et surtout selon le statut des individus ; la loi sur les faillites est diversement appliquée, en fonction de la « qualité » des entrepreneurs ; la gestion des arriérés est une réserve de capital politique local. L'annulation de créances douteuses ou d'arriérés est une faveur ostensible à la classe dirigeante et à l'élite économique et financière, mais une faveur distribuée habilement, différemment appliquée, individuellement dispensée. Elle autorise un processus de différenciation au sein de l'élite qui permet de faire chuter et d'avilir par un traitement qui peut être comparable à celui que subissent les plus basses classes ou les « ennemis »²⁶.

Généralement cependant, cet exercice du pouvoir n'est ni aveugle, ni répressif ; c'est un exercice « positif » du pouvoir, fait d'arrangements et de compromis, de négociations et de pressions. Sans même subir d'injonction directe, le plus souvent, l'entrepreneur « sait » que s'il maintient un certain niveau de sociabilité, notamment avec des membres influents du parti, il obtiendra plus facilement son crédit. Il « sait » aussi qu'il peut jouer de ces divers mécanismes pour prospérer, notamment en générant des créances douteuses, ou en retardant les paiements. Contrairement à ce qui est souvent affirmé, cette dimension sociale et politique du crédit n'est donc pas propre à la nature « autoritaire » du « régime Ben Ali ». Elle est directement issue de la structuration de la société, des relations déployées en son sein, et donc de sa trajectoire historique.

Le crédit à la consommation : demande sociale et dépendances mutuelles

²⁴ Imbert 1996 [1824], 45.

²⁵ Voir notamment l'analyse qu'en fait Jean-Yves Grenier (1996) pour l'Ancien Régime et Olivier Vallée (1989) ou Jean-François Bayart (1989) pour les situations contemporaines en Afrique.

²⁶ De tels mécanismes sont banals. Peter Brown (1998) l'a particulièrement bien analysé pour l'Antiquité tardive et sa lecture a été décisive dans mon interprétation de la situation tunisienne.

Le complexe politico-financier est également fondé sur des pratiques plus populaires : les crédits à la consommation constituent une réelle « démocratisation » du système financier et de l'économie d'endettement. Le bien-être des classes moyennes, rhétorique préférée des autorités tunisiennes, n'est pas dépourvu de réalisations concrètes, bien au contraire.

BATAM symbolise la démocratisation du crédit et de la consommation. Entreprise privée de vente d'électroménagers, ses fondateurs sont les frères Ben Ayed qui ont prospéré et réussi dans les années 1970 et 1980. Avec la libéralisation et la diffusion des modes de vie « occidentaux », l'entreprise a compris, au cours des années 1990, qu'elle pouvait faire exploser ses ventes en offrant à ses clients du crédit à la consommation. Dans une situation de vide juridique, elle a proposé des crédits à des taux usuraires. En quelques années, BATAM est pour ainsi dire devenue l'une des institutions centrales de la reproduction de l'économie politique tunisienne, répondant à une véritable « demande sociale », sans cesse reproduite et sans cesse en croissance. L'entreprise s'est retrouvée en difficulté en 2002 et a dû, en 2003, déposer son bilan et passer sous règlement judiciaire²⁷.

Dans les interprétations manichéennes qui caractérisent tout système politique verrouillé, la chute de BATAM a été interprétée comme la « punition » d'une alliance opportuniste avec les proches du Président : Hedi Jilani, patron des patrons tunisiens et d'autres membres du clan Trabelsi étaient en effet entrés dans le capital de l'entreprise. Les Ben Ayed pensaient tenir là les instruments permettant le développement de leurs affaires, et notamment l'obtention de nouveaux crédits. La faillite a été interprétée par certains comme le « lâchage » par le secteur bancaire à la botte du pouvoir central, et par d'autres, exactement l'inverse, comme une reprise en main par la banque centrale et les autorités tunisiennes d'un secteur stratégique²⁸. La réalité n'est cependant pas aussi simple. La chaîne des dysfonctionnements qui ont accompagné la chute de BATAM permet d'entrevoir la complexité des interdépendances qu'une telle activité nécessite et permet tout à la fois. Sans être exhaustif, on peut citer : l'absence de vigilance du conseil d'administration et sa complicité face aux rémunérations exubérantes des dirigeants et des membres de leur famille, aux recrutements et aux investissements démesurés ; l'inexistence d'un suivi informatique fiable et continu des quarante points de vente ; la complaisance des commissaires aux comptes, notamment face à l'opacité des comptes, aux ententes, aux « affaires » et autres pots-de-vin ; la passivité des banquiers, trompés par l'effet d'attractivité d'un chiffre d'affaires en expansion et par les bénéfices effectués sur les opérations de réescompte de ses traites ; la stratégie de la diversification adoptée par le groupe (qui comprenait en réalité seize entreprises) à des fins d'optimisation fiscale, de cavalerie financière, d'augmentation de la capacité d'endettement et de réponse à une concurrence organisée avec l'arrivée de Carrefour ; le laxisme et le laisser-faire de la banque centrale et l'absence de surveillance du Conseil du marché financier ; une absence de contrôle du niveau d'endettement des ménages ; une conception spéculative et ludique de l'entreprise basée sur l'opacité des comptes et le cercle de dépendance des créances ; l'inanité des contrôles financiers et la complaisance des opérateurs boursiers ; l'impossible indépendance des sociétés de rating payées par l'entreprise elle-même et donc nécessairement complaisantes.

L'aveuglement du système financier dans son ensemble est caractéristique du fonctionnement de l'économie d'endettement et de la fiction qui la caractérise : les banques

²⁷ Toutes les données ci-dessous ont été obtenues lors de mes terrains successifs en Tunisie, et notamment en décembre 2001, décembre 2002 et décembre 2003. Des articles (aux informations très contrôlées, donc) sont sortis dans la presse, et notamment dans l'hebdomadaire *Réalités*.

²⁸ Ces différentes interprétations ont été recueillies lors d'entretiens, notamment en décembre 2003.

n'ont pas mis en marche leur système de veille, y compris les plus « modernes » et dynamiques d'entre elles, étrangères (Citibank, UBCI) ou nationales (BIAT, Amen Bank) ; elles n'ont tiré la sonnette d'alarme que très tardivement, en octobre 2002.

Le plan de sauvetage de BATAM montre que le crédit à la consommation est un mécanisme, fondamental bien qu'implicite, de la reproduction sociale tunisienne. Alors que l'entreprise et ses responsables auraient dû aller en pénal pour non-paiement délibéré des fournisseurs et pour abus de bien sociaux, le réflexe a été au contraire de réagir en défendant l'ordre économique et social. La « protection nationale » a été la ligne de conduite des autorités qui, au lieu de laisser se dérouler la liquidation de BATAM, ne serait-ce qu'à titre d'exemple, ont nommé comme mandataire un homme de la banque centrale, Ali Debaya, ancien P-DG de deux des plus grandes banques du pays (STB et BNA) et obtenu un règlement judiciaire à l'amiable. Tout a été fait pour éviter l'effondrement et une cellule de crise s'est réunie pendant des mois, deux fois par semaine, pour arriver à rééchelonner la dette, consolider les comptes, restructurer l'endettement et obtenir de nouveaux prêts.

L'interprétation populaire veut donc que le pouvoir central soit intervenu parce que l'effondrement de BATAM aurait pu déstabiliser le pays et remettre en cause l'ordre social et le contrat existant entre le « régime de Ben Ali » et sa classe moyenne. L'idée d'un échange sous-tend cette interprétation : en cas de conflit avec le Pouvoir, sans même parler de velléités de rapprochement avec une opposition frémissante à la fin des années 1990, les consommateurs auraient tous quelque chose à perdre en termes de bien-être, de niveau et de mode de vie. La crise de 2002-2003 aurait été dangereuse précisément parce qu'elle menaçait le contrat social fondé sur l'échange entre augmentation du niveau de vie et absence de libertés²⁹. Cette interprétation repose sur l'idée implicite que les consommateurs et les ménages endettés auraient quelque chose à défendre, en l'occurrence leur bien-être matériel, et qu'ils ne se révolteraient pas pour ne pas en être dépossédés. Autrement dit, que l'endettement paisible, la sur-consommation et la corruption seraient pour ainsi dire la contrepartie, consciemment construite par le « régime », pour s'assurer la paix sociale et l'absence d'engagement politique.

Cette interprétation est problématique car elle suppose un pouvoir omniscient, une population politisée et des mécanismes maîtrisés et unilatéraux, conditions nécessaires pour que l'on soit en présence, comme le soutiennent ces thèses, d'un enchaînement entre consommation, endettement et corruption dans le but de dépolitiser la population ou de la maintenir dans un apolitisme commode. Elle suppose également une relation de cause à effet bien déterminée, une capacité d'analyse générale fine et avisée de la part des gouvernants, mais également « objective » et irréfutable, une maîtrise de tous les rouages des mécanismes mis en œuvre, l'absence d'événements contraignants ou perturbateurs de l'ordre ainsi décrété, une capacité à mobiliser effectivement les ressources et les dispositifs nécessaires, la connaissance et surtout la maîtrise des interactions entre ces stratégies étatiques et les jeux d'acteurs, la compatibilité de ces derniers avec les ambitions gouvernementales, la mise en place de politiques aux effets connus et univoques... Elle néglige enfin l'ambivalence des acteurs, qui peuvent apprécier cet accès facilité à la consommation et un mode de vie sans en

²⁹ Cette interprétation par « l'échange » est un classique des analyses des systèmes autoritaires et de leur « résilience ». Voir par exemple Aly 2005 ; critiqué par Tooze 2007. Pour une critique générale du politique comme échange, voir Hibou 2011.

donner une signification politique et en s'accommodant tout simplement de cette situation. À rebours donc de cette interprétation intentionnaliste, il me semble au contraire que ce n'est pas le pouvoir central qui crée le système d'endettement et favorise la consommation à crédit pour dépolitiser la classe moyenne mais, s'accommodant du complexe de l'économie d'endettement porté tout aussi bien par les acteurs du système financier et les grands entrepreneurs que par les consommateurs, des plus gros aux plus petits, le pouvoir central tente d'éviter que le peuple ne se politise en ne lui refusant pas l'accès à un mode de vie³⁰. On retrouve ici les six cents, les six mille, les millions dont parle La Boétie³¹. Ce que ce dernier nous aide ensuite à comprendre, c'est que la domination est faite de « venimeuses douceurs » : Le crédit à la consommation et l'endettement des ménages doivent se comprendre en termes de soumission et d'accommodement à un système économique et à des relations sociales qui les poussent à s'endetter ; en termes aussi d'adhésion à un mode de vie et à une modalité de la libéralisation, de la démocratisation et de la modernisation économique. Il est d'autant plus difficile de changer de mode de vie que la satisfaction augmente avec l'accroissement de l'accès aux marchandises.

L'analyse du complexe politico-financier montre l'ampleur des dépendances mutuelles et le jeu des différents acteurs sur celles-ci. Le fonctionnement concret de l'économie d'endettement suggère précisément que ces jeux sur les dépendances mutuelles sont centraux et efficaces dans l'exercice d'un pouvoir de domination – plus que les techniques de répression proprement dites. Bien entendu, celles-ci existent. Cependant, elles sont marginales et ce qui domine, c'est incontestablement une négociation feutrée mais néanmoins permanente et l'investissement de ces rapports de force, de ces imbrications inextricables entre public et privé et de la vigueur des relations sociales par un pouvoir central qui cherche à contrôler.

La bureaucratisation néolibérale des années 2010 : une expérience subjective ambivalente

L'analyse précédente de l'économie d'endettement suggère que le *Discours de la Servitude volontaire* n'est pas seulement fécond pour comprendre les situations autoritaires mais qu'il permet aussi de comprendre l'exercice de la domination dans les démocraties de la période contemporaine. Car le « tyran » prend différents visages, qui ne sont pas nécessairement autoritaires. On sait que le « nuancier de la soumission » est infini³². Ce que j'ai appelé la « bureaucratisation néolibérale » est souvent vue, je l'ai rappelé en introduction, comme l'expression d'un projet, projet de l'État et de son appareil administratif ou projet du « grand capital ». Ce que j'ai au contraire essayé de montrer, c'est que ce processus actuel de bureaucratisation, c'est-à-dire de formalisation et d'abstraction, n'est pas extérieur à la société, qu'il participe de l'exercice de la domination et qu'il n'advient que parce qu'« il y a en fin de compte presque autant de gens auxquels la tyrannie semble être profitable que de ceux auxquels la liberté serait agréable³³ ». De fait la bureaucratisation n'est pas seulement

³⁰ Ce qu'a également très bien mis en évidence Paul Veyne (1976, 90 sq)

³¹ La Boétie 2015, 79 : « ...que ce ne sont pas six mille, mais cent mille, mais des millions qui sont ainsi reliés au tyran, s'aidant de ce lien comme Jupiter – dans Homère – qui se vante, en tirant pareille chaîne, de pouvoir faire venir à lui tous les dieux ».

³² pour reprendre les mots de mon amie Fariba Adelhah, prisonnière scientifique en Iran.

³³ La Boétie 2015, 79.

« construite » par les concepteurs et producteurs de règles et de normes, autrement dit par ce « milieu concret » de bureaucrates, mais également « formée », consciemment ou à l'insu de chacun des acteurs et des groupes qui font la société³⁴. Parce qu'elle s'incarne dans des règles, des normes et des procédures qui s'appliquent à l'ensemble de la société, la bureaucratisation néolibérale, qui est en effet par nature diffuse et rhizomatique, se révèle particulièrement difficile à saisir du fait de son ambivalence. Les discours critiques sur la bureaucratisation abritent en réalité des positionnements plus ambigus. Ce ne sont pas les formalités en soi, pas même toujours les logiques du marché et de l'entreprise, qui sont rejetées, mais certaines normes et certaines règles, des applications et des mises en œuvre concrètes de procédures et de dispositifs. Certains des arguments convoqués par ces lectures critiques peuvent ponctuellement être validés. Appréhender l'ambivalence et l'inachèvement de la bureaucratisation néolibérale nécessite cependant de la considérer comme une expérience subjective et sociale, sans cesse en mouvement, évolutive donc, et souvent insaisissable³⁵.

Entre « tyranneaux » et millions : la chaîne de médiation de la domination

Les raisons de cette acceptation sont nombreuses. La première est certainement, en le disant avec Weber, que les préceptes du néolibéralisme « ne se développent pas comme des fleurs » mais passent nécessairement par le filtre d'intérêts pratiques matériels et idéels propres aux « groupes porteurs » et aux « médiations complexes » qui donnent forme à leur diffusion et leur vulgarisation³⁶. La Boétie, dans son langage du XVI^e siècle, parlerait de « tyranneaux »³⁷.

Une illustration quasi littérale de l'importance de ces « porteurs/tyranneaux » est donnée par le travail des experts, consultants et autres conseillers en management, en audit ou en coaching pour qui les formalités néolibérales ne constituent pas seulement leur cœur de métier, une preuve de leur spécialisation et surtout de leur savoir-faire, mais aussi un marché et des bénéfices, une possibilité d'affirmation et de reconnaissance professionnelle et un dispositif de promotion sociale. Bref, des dispositifs de pouvoir.

Leur raison d'être réside précisément dans une formalisation et une normalisation toujours plus poussées de leurs domaines de spécialisation qui constituent pour eux un marché³⁸. Il existe une véritable industrie du critère, au sens propre du terme, avec des sociétés, des entreprises, des cabinets qui font des chiffres d'affaires et des profits croissants en créant et vendant des normes, des procédures, des modes de classification, des listes, des méthodes,

³⁴ La distinction entre « construction » et « formation » a été conceptualisée pour l'Etat par John Lonsdale (1989). Voir également Berman et Lonsdale 1992 et Bayart 1994.

³⁵ Etienne de La Boétie n'analysait évidemment pas la domination en ces termes, mais sa réflexion prend en compte la multiplicité des rapports possibles à l'exercice de la domination (ce qu'explique très bien Mahé 2015) et l'ambivalence des subjectivités face à celui-ci. Toute une série d'auteurs s'inscrivent – sans forcément le mentionner – dans cette perspective, à l'instar de Max Weber, Michel de Certeau, Claude Lefort, Michel Foucault (et à sa suite Jean-François Bayart, Nicholas Rose, Michel Feher).

³⁶ Weber 2003, 30.

³⁷ La Boétie 2015, 39 et suiv.

³⁸ Il existe une littérature énorme sur l'expertise comme marché. Pour l'aspect lucratif, voir Singer 1996 ; Murphy et Yates 2009. Pour l'aspect industriel, sur l'audit, Power 1994 ; Lascoumes et Lorrain 2007 ; Lorrain 2007. Sur l'industrie des critères et de la bureaucratie de la lutte contre la corruption, Vallée 2010. Sur l'industrie des normes, des listes et des logiciels dans la lutte contre le blanchiment, Favarel, Godefroy et Lascoumes 2009.

des dispositifs. Les entités normalisatrices sont très rentables et la norme ISO 9000, par exemple, est un grand succès commercial, pour l'organisation internationale ISO elle-même mais également pour toutes les entités nationales qui vendent les documents des comités techniques visant à faciliter l'application des normes et à expliquer les procédures de certification. Le secteur de l'audit est en pleine explosion, l'industrie de la quantification florissante. La complexité croissante des procédures et la sophistication perpétuelle des normes et des règles – nées des exigences de « transparence » et des règles du « marché » – ont l'avantage de rendre l'expert indispensable et de lui fournir toujours plus de travail. Mais en établissant des normes et des règles, la puissance de ce marché va au-delà du chiffre d'affaires, de l'emploi et du profit. Être normalisateur ne rapporte pas seulement du business. C'est aussi une industrie de l'influence, de la crédibilité, de la participation³⁹. Être expert et consultant, travailler dans les organisations de normalisation reconnues, contribuer à la production, à la divulgation, à la diffusion et à la mise sur le marché de ces formalités, c'est faire partie du sérail, c'est être habilité à exercer, c'est se voir ouvrir des facilités pour des interactions et des opportunités d'échanges. Tout comme pour la bureaucratie étatique traditionnelle, les effets de pouvoir et de domination jouent ici⁴⁰. Les experts qui ne s'adaptent pas aux normes les plus sophistiquées sont disqualifiés et il y a reconduction d'une pseudo-scientificité des détenteurs des savoirs normalisés et reconnus par les organismes dominants. Cette dynamique passe par la création de nouveaux métiers et fonctions. Outre le consultant ou l'expert, le manager devient une figure universelle, appartenant à un corps intermédiaire de plus en plus large, dans la fonction publique évidemment, grâce au *new public management*⁴¹, mais aussi dans le monde associatif. Dans le monde productif, ceux qui occupent des fonctions de bureaucrates du contrôle, de la vérification, de l'information, des procédures sont de plus en plus nombreux. Il est d'ailleurs aujourd'hui difficile, pour ne pas dire impossible, de comptabiliser les « bureaucrates » au sein du monde économique, précisément parce que de plus en plus de personnes – presque tout le monde dans l'industrie et les services – réalise un travail bureaucratique⁴². Mais ce constat vaut aussi pour d'autres secteurs, d'autres domaines. Les stratégies de pouvoir et d'affirmation professionnelle internes au monde médical caractérisent l'hôpital : un nombre croissant de médecins et de personnels soignants adoptent délibérément une carrière managériale parallèlement à l'envahissement quotidien du métier par le travail bureaucratique⁴³. Il en va de même dans l'univers de l'enseignement supérieur par exemple, où des chercheurs et des universitaires ambitieux prennent des fonctions administratives et contribuent ainsi à développer un dispositif qui leur donne du pouvoir en tant que gestionnaire de recherche, administrateur d'université, membres d'agences ou de fondations. Au sein de ces dernières, les auditeurs et autres *assessment specialists* sont des universitaires qui ont momentanément, mais le plus souvent définitivement, trouvé dans ces fonctions une modalité d'affirmation et de repositionnement. La présence dans des comités de revue ou de sélection est valorisée par l'opportunité qu'elle donne de coopter ou exclure à travers le processus de *peer review* ou par celui des auditions⁴⁴. Parce que les nouvelles conceptions de l'évaluation favorisent la mesure de la performance des individus et non de l'institution et du collectif, la

³⁹ Brunsson et Jacobsson 2000 ; Callon 1998 ; Latour 1987.

⁴⁰ Voir le numéro coordonné par Frédéric Pierru et Odile Henry (2012).

⁴¹ Pour la France, voir par exemple, Roubieu 1994 ou Ogien et Laugier 2010.

⁴² Cela apparaît clairement dans la recherche réalisée par Torstendahl 1991.

⁴³ Exworthy et Halford dir. 1999 ; Pierru 2007 ; Belorgey 2010.

⁴⁴ Trautman 2009; Brenneis 2006; Strathern 1997 et 2000; Warwick 1974; Shore et Wright 2000.

bureaucratization néolibérale constitue une nouvelle panoplie de pouvoir dans le monde du travail ; une panoplie qui articule valorisation et technique de soi, éléments de liberté individuelle et autorégulation (pour les uns) aux contraintes (pour les autres), contribuant ainsi à conforter un certain ordre social⁴⁵.

Les modalités sont variées, on le voit, mais elles renvoient toujours à un principe caractéristique de la bureaucratie que Weber avait mis en exergue : le fait que celle-ci soit aussi portée par un immense réseau de relations personnelles et d'individus qui revendiquent des droits particuliers au nom du savoir et de la rationalité procédurale, « au nom du prestige, de l'honneur social et du profit », au nom enfin du « "maintien de la qualité" »⁴⁶. Elles renvoient aussi à des mécanismes bien connus de la participation à la domination, que La Boétie soulignait aussi à travers son image des tyranneaux, à savoir des intérêts propres d'acteurs qui, par différents mécanismes (le respect de la hiérarchie ; la croyance au progrès, à l'efficacité et aux effets positifs de la rationalisation ; la conformité à l'ordre social ; la distribution de morceaux de dividendes...), finissent par agréger des millions.

La participation bureaucratique comme servitude volontaire : la centralité des compréhensions subjectives

Ces millions ne peuvent être « agrégés » que parce que d'autres mécanismes à commencer par l'habitude⁴⁷ mais aussi et peut-être surtout par la recherche de la quiétude, de la tranquillité et de la sécurité⁴⁸ sont socialement acceptés. La bureaucratization néolibérale peut se déployer parce qu'elle fait écho à des attentes et à des convictions jugées au moins partiellement légitimes. Dans tous les cas, c'est à travers une compréhension subjective que s'exerce la domination bureaucratique.

Parfois, nous ne faisons que rendre l'application de règles et principes formels d'action plus aisée car leur respect facilite le travail ou la vie en communauté. Ce n'est pas parce qu'elles contraignent (que l'on en soit ou non conscient) qu'elles ne nous arrangent pas : souvent, les normes et procédures facilitent la vie en nous épargnant des interrogations continues sur ce que nous devons faire. Elles permettent le travail en commun, surtout dans un monde où les professions sont fortement segmentées, et elles favorisent ainsi la communication dans un monde globalisé. Elles peuvent être considérées comme indépassables, comme mineures ou inoffensives en minimisant leur dimension normalisatrice, réductrice ou coercitive, ou encore en les considérant comme un moindre mal.

Parfois, ce sont les préoccupations de protection qui l'emportent. Ainsi, les « classes moyennes » avant tout préoccupées de sécurité « portent » la bureaucratization néolibérale en faisant apparaître comme désirables des formalités aux ambitions explicitement contraignantes voire coercitives : on peut penser aux normes nécessaires à la consommation d'aliments « 100 % sûrs » ; aux procédures de traçabilité susceptibles de traquer le moindre « dérapage » par rapport aux normes de production ; à l'exigence de qualité qui exige la production de normes toujours plus fines et de contrôles toujours plus approfondis ; à l'usage

⁴⁵ Shore et Wright 2000 ; Exworthy et Halford dir. 1999.

⁴⁶ Citation de Kalberg 2002, 167. Voir évidemment Weber 2013b ainsi que Lefort 1979, 277 et suiv.

⁴⁷ « Ainsi, la première raison de la servitude c'est l'habitude » : La Boétie 2015, 61.

⁴⁸ « J'admets qu'il [le peuple] préfère je ne sais quel sentiment de sécurité d'une vie malheureuse à l'espoir inquiet de vivre à sa guise » : La Boétie 2015, 39.

croissant et croisé de fichiers ou de normes au nom de la « tolérance zéro » en matière de délinquance ou d'erreurs administratives ; ou encore aux règles, protocoles et autres indicateurs qui sécurisent le métier (celui d'ouvrier dans l'industrie tout comme celui d'infirmier dans un hôpital ou d'assistant social dans une agence d'aide aux chômeurs) et évitent de se poser des questions sur son sens. On peut penser, surtout, à l'explosion de l'audit⁴⁹ : celui-ci explose car il fonctionne aussi à l'éthique et fait écho à une attente sociale forte. Les gens se pensent comme sujets auditables parce qu'ils ont besoin de se sentir rassurés, de trouver certitude et assurance dans une société de risque. La thèse principale de Michael Power est d'ailleurs que le rituel de vérification permet de gérer le risque et le besoin de sécurité. Mais cette « demande » de sécurité⁵⁰ peut être aussi comprise de façon plus large comme l'expression d'une attente de quiétude et de facilité dans le monde du travail ou dans la vie quotidienne. Certes, toute cette bureaucratie du marché et de l'entreprise est chronophage, elle fait perdre le sens du métier, elle est souvent absurde. Mais en organisant de façon rationnelle et de plus en plus fine et détaillée les tâches, elle facilite le rapport au travail en évitant que ne soit posé de façon continue ce qu'il faut faire pour bien faire son travail ; elle tranquillise aussi en offrant la possibilité de fuir la responsabilité. En effet, le respect de ces normes et de ces procédures constitue une assurance tout risque, et il suffit de suivre les indications de la machine, de l'écran d'ordinateur, du dossier, de l'indicateur, de cocher les cases et de remplir les fiches ou les formulaires pour être protégé. Et face à la méfiance, les formalités sont finalement très rassurantes.

Parfois, les normes et règles procédurales peuvent rencontrer les attentes en termes de transparence et d'*accountability*, de « bonne gouvernance », de respect de l'État de droit et de démocratisation de l'expertise⁵¹. La transparence et la publicité sont éminemment ambivalentes. Elles répondent incontestablement à une revendication démocratique et participative. Mais simultanément, elles constituent un mode gouvernemental de contrôle dans un jeu qui réorganise ce qui doit être visible et ce qui peut rester invisible⁵². Il peut s'agir également d'exigences de justice et d'égalité : à travers le déploiement de nouvelles techniques, le néolibéralisme prétend être un art de gouverner qui s'oppose aux rentes de situation, promeut la transparence, favorise la mobilité sociale. Le déploiement des normes et des règles peut être perçu en ces termes par des acteurs, tout comme il peut entrer en écho aux demandes de contrôle pour une meilleure maîtrise de la consommation, de la production, de la vie en société ou de l'exercice du pouvoir. Il peut s'agir encore, de façon très banale et répandue, des espoirs portés par la modernité, les formalités étant d'autant plus le symbole

⁴⁹ C'est Michael Power qui le premier a développé une analyse subtile et approfondie de l'audit en ces termes. Voir Power 1994 et 1997.

⁵⁰ On doit évidemment critiquer la thèse d'une « réponse » explicite et consciente à des « demandes » plus ou moins clairement exprimées. Les « demandes » sont nécessairement médiatisées par des truchements qui les réinterprètent et surtout qui les passent par le filtre de leurs propres intérêts. Il n'est pas rare, il est même « logique », que certains groupes sociaux ou plutôt professionnels, à l'instar des experts et consultants précédemment analysés, ou des « savants » et universitaires spécialistes, fassent des abus d'interprétation de « demandes », voire les inventent, en tout cas les fassent fleurir et les orientent dans le sens qui les intéresse. On retrouve ici le rôle des « tyranneaux » dont parle La Boétie. Voir Latour 1987 ; Callon dir. 1998 ; Benedetto-Meyer, Maugeri et Metzger 2011.

⁵¹ Strathern 2006 ; Callon, Lascoumes et Barthe 2001 ; Benamouzig et Besançon 2005 ; Buton 2006 ; Barthe 2006.

⁵² Sennelart 1995.

d'une modernisation de la bureaucratie qu'elles sont quantifiées, modélisées et scientifiques⁵³.

En somme, cette pénétration des formalités (ou de la bureaucratie par les normes) dans notre vie quotidienne se réalise aussi, et peut-être surtout par nos propres actions, mais sans que nous soyons toujours très conscients de la signification de cette bureaucratie (et parfois même de la seule dimension bureaucratique de nos actions). Car, qu'est-ce qui autorise le contrôle de plus en plus prégnant de nos vies par les puces électroniques, les vidéosurveillances et autres outils informatiques si ce n'est nos attentes en termes de sécurité, de protection, de facilité, de rapidité, d'élargissement des horizons et des possibles ou notre « fatalité » face aux « nécessités de la vie en société » ? Qu'est-ce qui autorise l'acceptation qu'un temps de plus en plus long soit consacré à autre chose que le « cœur du métier », par exemple au *reporting*, à l'évaluation, à la vérification ou à l'autocontrôle, si ce n'est l'exigence de se conformer aux règles et normes prescrites, de prendre acte des progrès de la technique, de tenir compte des principes de sécurité et de précaution, ou d'accéder à une plus juste rémunération du travail dans une logique de rentabilité, d'amélioration de la productivité et de transparence ? C'est pourquoi, suivre la « carrière » des formalités néolibérales (par exemple des normes ISO ou de l'évaluation de l'« excellence »), leur matérialité ainsi que leurs logiques de fonctionnement permet de casser encore davantage cette image de « projet » en saisissant, au-delà de leur puissance d'agir propre, la pluralité des perspectives et des desseins qu'elles intègrent, la diversité des dimensions de l'action sociale qu'elles incorporent, y compris des stratégies de déplacement, de dépassement et de contre-conduite.

La bureaucratisation néolibérale ne peut pas être analysée sous le seul prisme de l'indifférence ou de la facilité, de l'intérêt personnel, des attentes en termes de sécurité ou de transparence, de la stratégie de distinction ou du besoin de reconnaissance. Elle relève aussi d'une certaine interprétation de l'éthique du métier, du respect de certaines valeurs, de la rencontre inattendue entre stratégies opposées, et donc d'un comportement qui peut être, *a posteriori*, interprété comme de l'acceptation et du légitimisme, mais qui relève en réalité de situations autrement plus complexes et de rationalités ou logiques autres.

Elle peut ainsi se développer à travers des actions qui tentent de la dépasser ou de la contraindre, comme l'illustrent les programmes prétendument alternatifs qui entendent combattre la pauvreté à travers le microcrédit et des activités génératrices de revenus, qui au nom de la lutte contre les normes économiques et financières néolibérales, consolident, en la déployant, la bureaucratisation de l'ordre du marché et de l'entreprise à travers une pédagogie managériale et financière⁵⁴. La bureaucratisation néolibérale peut encore s'approfondir à travers des actions qui veulent directement s'opposer à elle, comme l'ont montré les mouvements de mobilisation de propriétaires américains soumis à expropriation et expulsion, qui sont obligés d'adopter le même langage normé et le même type de procédures et de formalités pour être entendus⁵⁵.

De fait, la bureaucratisation passe par les compréhensions subjectives, c'est-à-dire par le filtre de comportements, de compréhensions, d'interprétations qui procèdent d'ethos, de « types d'homme » et de « conduites de vie » qui sont plus ou moins « en adéquation » avec les

⁵³ Hibou 2011.

⁵⁴ Kemp et Berkovitch 2013.

⁵⁵ Hulsey 2013.

formes de la bureaucratisation néolibérale (Weber). Car cette dernière n'est pas seulement portée par toute une série d'acteurs et de groupes sociaux, elle est aussi comprise, traduite, appropriée par tous ceux qui vivent et font le néolibéralisme. L'« invention du quotidien » (Certeau) concerne tout aussi bien les pratiques bureaucratiques ; elle les concerne d'autant plus qu'il n'existe pas de relations univoques entre normes et acteurs, qu'il est possible et parfois indispensable de jouer sur les documents, les procédures et les règles, et qu'*in fine* la bureaucratie est un monde d'ambiguïté et d'incomplétude. On ne peut avoir une vision orwellienne de la bureaucratisation néolibérale et les formalités ne sont pas inéluctablement source de contrôle totalitaire et de déshumanisation⁵⁶. La bureaucratisation ne peut être réduite à un processus d'acceptation pure et simple de normes, procédures, règles et formalismes qui seraient clairement identifiés, qui disposeraient d'un pouvoir propre et joueraient comme une contrainte extérieure.

Parce qu'elles naissent d'opérations d'abstraction, les formalités ne se comprennent donc que dans leur contextualisation. Cela explique qu'elles ne soient pas reçues, interprétées et comprises de la même façon en fonction des lieux, des périodes, des milieux sociaux, mais aussi des personnalités et des configurations sociales et politiques. Ce qui est bénin pour les uns peut constituer une barrière, une menace, une imposition pour les autres, une opportunité ou une amélioration pour d'autres encore⁵⁷. Tel est le cas des CDD, de l'intérim, ou même du SMIC, qui peuvent constituer pour les personnes, selon leur histoire ou leur positionnement dans la hiérarchie sociale, une avancée, une régression, une transformation sans beaucoup d'incidence... C'est aussi le cas des œufs recomposés en bidon, obligatoires dans les collectivités locales au nom de la sécurité alimentaire : ils peuvent être perçus comme l'horreur culinaire absolue, la perversion du gouvernement par les normes et par la tolérance zéro, mais aussi bien comme une avancée pratique, une façon facile de faire des omelettes... sans casser des œufs ! Dans les services publics, le *new public management* n'est pas forcément et systématiquement considéré comme une remise en cause des métiers. Il peut être apprécié et favorisé en tant que vecteur d'opportunité de carrière et de reconnaissance, ou au contraire constituer le moteur d'une contestation et d'un conflit social. Mais il peut tout aussi bien être perçu positivement dans certains de ses aspects et négativement dans d'autres, alimentant l'ambivalence ; il peut être ressenti comme bouleversant les habitudes professionnelles mais jugé inéluctable ; il peut être vécu comme une réforme de plus dans la continuité des transformations de l'administration et provoquer des comportements d'accommodements⁵⁸. Bref, le ressenti de la bureaucratie n'est pas le même parce que les rapports de force, l'organisation sociale, l'équilibre au sein d'un groupe, les trajectoires individuelles, les sociabilités ne sont pas les mêmes. C'est ce qui explique que les règles ne soient pas forcément appliquées avec la même intensité, qu'elles soient parfois négligées et parfois scrupuleusement appliquées.

La « participation bureaucratique⁵⁹ » apparaît ainsi complexe et subtile ; elle n'est pas forcément intentionnelle et pensée. Surtout, ces exemples suggèrent qu'on ne peut séparer adhésion et opposition, « servitude et liberté » comme dirait La Boétie, mais que la servitude

⁵⁶ Timmermans et Epstein 2010 le montrent dans le cas des normes techniques.

⁵⁷ Lampland et Leigh Star dir. 2009.

⁵⁸ Voir par exemple Exworthy et Halford dir. 1999 ou le dossier de *Sociologie du travail*, 53 (3) 2007. Pour la médecine, Belorgey 2010.

⁵⁹ Hibou, 2012.

habite encore le moment de la révolte ; elle reste intérieure au mouvement qui veut produire la liberté⁶⁰.

La diversité des logiques et des comportements est infinie. Il est simpliste et problématique de voir la bureaucratisation néolibérale comme l'expression d'un grand projet, de nature économique (la volonté de puissance d'un certain capitalisme) ou de nature politique et institutionnelle (un instrument d'une décision et du désir de contrôle de l'État), autrement dit le produit de seules politiques publiques ou de stratégies pensées et cohérentes. Celles-ci existent certainement, ponctuellement et partiellement. Mais la vie sociale est beaucoup trop complexe pour être le résultat de la volonté délibérée de politiques, de hauts fonctionnaires, de dirigeants de grosses sociétés privées ou de groupes sociaux dominants. C'est ce que j'ai conceptualisé en termes de « participation bureaucratique » pour rendre compte d'un phénomène en réalité multidimensionnel et qu'avec La Boétie nous pouvons conceptualiser en termes de « servitude volontaire ».

Conclusion

Ce que ces terrains font comprendre à la lumière du *Discours de la Servitude volontaire*, c'est que le tyran, quel qu'il soit (zaïm tunisien, Etat néolibéral ou grand capital) n'est pas au principe de la servitude : « le danger réside de loger en lui le mal comme d'autres y logent le bien⁶¹ » et de minimiser les processus de notre participation à la domination. Ce faisant, La Boétie nous accompagne dans une réflexion sur la diversité des causes et des mécanismes qui permettent de comprendre l'exercice de la domination. Sensible à l'inachèvement des pratiques et des explications, à la pluralité causale et à la diversité des processus à l'œuvre, et à leurs interprétations possibles au sein de la société, cette œuvre nous invite à réfléchir sur la responsabilité, ou plus précisément sur la dilution de la responsabilité.

Bibliographie

Aly, Götz, 2005. *Comment Hitler a acheté les Allemands. Le IIIème Reich, une dictature au service du peuple*, Paris, Flammarion.

Barthe, Yannick, 2006. *Le pouvoir d'indécision. La mise en politique des déchets nucléaires*, Paris, Economica.

Bayart, Jean-François, 1989. *L'État en Afrique. La politique du ventre*, Paris, Fayard.

Bayart, Jean-François, 1994. « Hors de la 'vallée malheureuse' de l'africanisme », *Revue française de Sciences Politiques*, vol. 44 n° 1, février, pp. 136-139.

Belorgey, Nicolas, 2010. *L'hôpital sous pression. Enquête sur le 'nouveau management public'*, Paris, La Découverte, 2010

Benamouzig, Daniel et Besançon, Julien, 2005. « Administrer un monde incertain : les nouvelles bureaucraties techniques. Le cas des agences sanitaires en France », *Sociologie du travail*, 47, pp. 301-322.

⁶⁰ Parmi les commentateurs de l'œuvre de La Boétie, ce sont surtout Abensour et Gauchet (1976) qui mettent l'accent sur cette dimension.

⁶¹ Lefort 1976, 306.

Benedetto-Meyer, Marie, Maugeri Salvatore et Metzger, Jean-Luc, 2011. « Introduction » in Benedetto-Meyer, Marie, Maugeri Salvatore et Metzger, Jean-Luc dir., *L'emprise de la gestion. La société au risque des violences gestionnaires*, Paris, L'Harmattan.

Berman, Bruce et Lonsdale, John, 1992. *Unhappy Valley. Conflict in Kenya and Africa, Eastern African Studies*, London, James Currey.

Boétie, Etienne de la, 2015. *De la servitude volontaire*. Texte du XVI siècle établi, traduit en français contemporain, annoté et commenté par Alain Mahé, Saint-Denis, Éditions Bouchène.

Boétie, Etienne de la, 1976. *Le discours de la servitude volontaire*. Transcription par Charles Teste, Paris, Payot, pp. 165-226

de Blic, Damien, 2000. « Le scandale financier du siècle, ça ne vous intéresse pas ? Difficiles mobilisations autour du Crédit Lyonnais », *Politix*, vol. 13 n° 52, pp. 157-181.

Brenneis, Dennis 2006. « Reforming promise », in Riles Annelise dir., *Documents, Artifacts of Modern Knowledge*, Ann Arbor, The University of Michigan Press, pp. 41-70

Brown, Peter, 1998. *Pouvoir et persuasion dans l'Antiquité tardive. Vers un empire chrétien*, Paris, Le Seuil, Collection « Des travaux ».

Brunsson Nils et Jacobsson, Bengt et ass., 2000. *A World of Standards*, Oxford, Oxford University Press

Buton, François, 2006. « De l'expertise scientifique à l'intelligence épidémiologique : l'activité de veille sanitaire », *Genèse*, 65, décembre, pp. 71-91.

Callon, Michel dir. 1998. *The Laws of the Market*, Oxford, Blackwell.

Callon, Michel, Lascoumes, Pierre et Barthe, Yannick, 2001. *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Paris, Le Seuil.

Dessert, Daniel, 1984. *Argent, pouvoir et société au Grand Siècle*, Paris, Fayard.

Exworthy, Mark et Halford Susan, dir. 1999. *Professionals and the New Managerialism in the Public Sector*, Buckingham, Open University Press.

Favarel, Gilles, Godefroy Thierry et Lascoumes, Pierre 2009. *Les sentinelles de l'argent sale. Les banques aux prises avec l'antiblanchiment*, Paris, La Découverte.

Foucault, Michel, 1994. « La stratégie du pourtour » in *Dits et Ecrits, III, 1976-1979*, Paris, Gallimard, pp. 794-797.

Giraud, Pierre-Noël, 2001. *Le Commerce des promesses. Petit traité sur la finance moderne*, Paris, Le Seuil.

Grenier, Jean-Yves, 1996. *L'Economie d'Ancien Régime. Un monde de l'échange et de l'incertitude*, Paris, Albin Michel.

Grossein, Jean-Pierre, 1996. « Présentation », in Weber, Max, *Sociologie des religions* (traduit et présenté par J.-P. Grossein), Paris, Gallimard, pp. 51-129

Henry Moore, Clement, 1991, « Tunisian banking : politics of adjustment and the adjustment of politics » in Ira William Zartman (ed.) *Tunisia : The Political Economy of Reform*, Boulder, Lynne Rienner, pp. 67-97.

Henry Moore, Clement, 1996. *The Mediterranean Debt Crescent. Money and Power in Algeria, Egypt, Morocco, Tunisia and Turkey*, Gainesville, University Press of Florida.

- Hibou, Béatrice, 1999a. « Tunisie : le coût d'un miracle économique », *Critique internationale*, n°4, été, pp. 48-56.
- Hibou, Béatrice, 1999b. « Les marges de manœuvre d'un « bon élève » économique : la Tunisie de Ben Ali », *Les Etudes du CERI*, n°60, décembre.
- Hibou, Béatrice, 2006. *La Force de l'obéissance. Économie politique de la répression en Tunisie*, Paris, La Découverte.
- Hibou, Béatrice, 2011. *Anatomie politique de la domination*, Paris, La Découverte.
- Hibou, Béatrice, 2012. *La bureaucratisation du monde à l'ère néolibérale*, Paris, La Découverte.
- Hibou, Béatrice, dir., 2013. *La bureaucratisation néolibérale*, Paris, La Découverte.
- Hulsey, John, 2013. « No One's Home. La bureaucratie néolibérale et la force du langage » in Hibou, Béatrice, *La bureaucratisation néolibérale*, Paris, La Découverte, pp. 157-175.
- Kalberg, Stephen, 2002. *La sociologie historique comparative de Max Weber*, Paris, La Découverte – MAUSS.
- Kemp, Adriana et Berkovitch, Nitza, 2013. « Gouvernance pédagogique et financiarisation de la vie quotidienne. La fabrique de la microfinance pour les femmes marginalisées d'Israël » in Hibou, Béatrice, *La bureaucratisation néolibérale*, Paris, La Découverte, pp. 23-47.
- Kroll, Thomas, 2022. « Le type-idéal wébérien du « charisme » dans la pratique historiographique. Esquisse de problématique » in Grossein, Jean-Pierre et Hibou, Béatrice dir., *Travailler avec Max Weber*, Paris, Presses de la Maison des sciences de l'homme.
- Lampland Martha et Leigh Star, Susan dir., 2009. *Standards and their Stories. How Quantifying, Classifying and Formalizing Practices Shape Everyday Life*, Cornell University Press.
- Landi, Sandro, 2021.
- Lascombes Pierre et Lorrain, Dominique, 2007. « Les trous noirs du pouvoir. Les intermédiaires de l'action publique » *Sociologie du travail*, 49, pp. 1-19.
- Latour, Bruno, 1987. *Sciences in Action. How to Follow Scientists and Engineers Through Society*, Milton Keynes, Open University Press.
- Lefort, Claude, 1976, « Le nom d'Un » in Etienne de la Boétie, *Le discours de la servitude volontaire*, Paris, Payot, pp. 247-307.
- Lefort, Claude, 1979. « Qu'est-ce que la bureaucratie ? » paru dans *Arguments*, n° 17, 1960, et repris dans *Éléments d'une critique de la bureaucratie*, « Tel », Gallimard, Paris, 1979, pp. 271-307.
- Lonsdale, John, 1989. « The conquest state of Kenya, 1895-1905 » in J.A. de Moor et H.L. Wesseling (eds), *Imperialism and War. Essays on Colonial Wars in Asia and Africa*, Leiden, Brill.
- Lordon, Frédéric, 1999. « Croyances économiques et pouvoir symbolique », *L'Année de la Régulation*, n° 3, pp. 169-212
- Lordon, Frédéric, 2000. « La force des idées simples. Misère épistémique des comportements économiques », *Politix*, vol. 13 n° 52, pp. 183-209.
- Lorrain, Dominique, 2007. « Le marché a dit. Intermédiaires financiers et managers dans le secteur électrique », *Sociologie du travail*, 49, pp 65-83.

Mahé, Alain, 2015. « Présentation de l'éditeur » in Etienne de la Boétie, *De la servitude volontaire*. Texte du XVI^e siècle établi, traduit en français contemporain, annoté et commenté par Alain Mahé, Saint-Denis, Éditions Bouchène.

Murphy, Craig et Yates, Joanne 2009. *The International Organization for Standardization. Global Governance Through Voluntary Consensus*, London, Routledge.

Ogien, Albert et Laugier, Sandra, 2010. *Pourquoi désobéir en démocratie ?* Paris, La Découverte, 2010

Pierru, Frédéric, 2007. *Hippocrate malade de ses réformes*, Bellecombe-en-Beauge, Editions du croquant.

Pierru Frédéric et Henry Odile dir., 2012. « Le conseil de l'État », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 193, juin, p. 4-95

Power, Michael, 1994. *The Audit Explosion*, London, Demos.

Power, Michael, 1997. *The Audit Society. Rituals of Verification*, Oxford University Press.

Rey, Jean-Michel, 2005. « Qu'est-ce que faire crédit ? Entre littérature et économie », *Esprit*, mars-avril, pp. 87-100

Roubieu, Olivier, 1994. « Le modèle du 'manager'. L'imposition d'une figure légitime parmi les hauts fonctionnaires des collectivités locales », *Politix*, 28, pp 35-48

Sennelart, Michel, 1995. *Les arts de gouverner. Du regimen médiéval au concept de gouvernement*, Paris, Le Seuil.

Shore, Cris et Wright, Susan, 2000. « Coercive accountability. The rise of audit culture in higher education » in Strathern, Marilyn dir., *Audit Cultures. Anthropological Studies in Accounting, Ethics and the Academy*, London, Routledge., p. 57-89

Singer, Benjamin 1996. « Towards a sociology of standards : problems of criterial society », *The Canadian Journal of Sociology*, printemps, pp. 203-221

Strathern, Marilyn 1997. " 'Improving ratings'. Audit in the British university system", *European Review*, 5 (3), pp. 305-321

Strathern, Marilyn dir., 2000. *Audit Cultures. Anthropological Studies in Accounting, Ethics and the Academy*, London, Routledge.

Strathern, Marilyn, 2006. « Bullet-proofing. A tale from United Kingdom » in Riles Annelise dir., *Documents, Artifacts of Modern Knowledge*, Ann Arbor, The University of Michigan Press, pp. 181-205.

Timmermans, Stefan et Epstein, Steven, 2010. « A world of standards but not a standard world. Toward a sociology of standards and standardization », *Annual Review of Sociology*, 36, pp. 69-89

Tooze, Adam, 2007. *The Wages of Destruction. The Making and Braking of the Nazi Economy*, London, Penguin Book.

Torstendahl Rolf 1991. *Bureaucratisation in Northern Europe, 1880-1985. Domination and Governance*, London, Routledge.

Trautman, Alain, 2009. « Bureaucratisation de la recherche », *Sociétés politiques comparées*, 12, février.

Vallée, Olivier, 1989. *Le prix de l'argent CFA : heurs et malheurs de la zone franc*, Paris, Karthala.

Vallée, Olivier, 2010. *La police morale de l'anticorruption. Cameroun, Nigeria*, Paris, Karthala.

Veyne, Paul, 1976. *Le Pain et le Cirque. Sociologie historique d'un pluralisme politique*, Paris, Les éditions du Seuil, collection Points Histoire.

Warwick, Dennis, 1974. *Bureaucracy*, London, Longman.

Weber, Max, 2003. *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme* (trad. et présenté par Jean-Pierre Grossein), Paris, Gallimard.

Weber, Max, 2013a. « La transformation du charisme et le charisme de fonction » (trad. Isabelle Kalinowski), *Revue française de science politique*, vol. 63 n° 3, pp. 463-486.

Weber, Max, 2013b. *La Domination* (trad. Isabelle Kalinowski), Paris, La Découverte.

Ymbert, Jacques-Gilbert, 1996 [1824]. *L'Art de faire des dettes*, réédition Paris, Rivages Poche.